

Le 12 décembre 2018
est parue l'ordonnance
relative à l'expérimentation
de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement
supérieur et de recherche.

Elle autorise les universités qui le souhaitent à créer des licences métiers de soins, santé, réhabilitation/réadaptation ou une première année de licence commune à toutes les professions dites « paramédicales »...



Position de la FNO

La FNO s'oppose à ces expérimentations montées sans concertation avec les composantes de la profession. La FNO dénonce :

- le démantèlement partiel de la maquette de notre formation initiale;
- la double sélection dans certains cas ;
- le fait que ces expérimentations se passent uniquement entre professions « paramédicales ».

Ces expérimentations fragilisent la qualité de la formation, la qualité de soins futurs et l'orthophonie en tant que telle.



Parallèlement, la FNO a rencontré M. Morlat, conseiller en charge de l'Enseignement supérieur au ministère de la santé puis Mme Ammirati, conseillère Santé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour :

- expliquer pourquoi la FNO est favorable aux mutualisations et non à ces expérimentations dangereuses pour l'orthophonie et pour la qualité des soins;
- réclamer une augmentation réelle et pérenne du nombre d'étudiant·e·s en orthophonie;
- demander la création d'une filière universitaire (CNU) spécifique pour l'orthophonie.

La FNO a également échangé de nombreuses fois avec la Fnéo et le CCFUO.

Expérimentation de Toulouse

(décembre 2019)

Projet d'une première année commune entre les étudiant·e·s kinés, ergos, orthoptistes et orthophonistes.



La FNO a rencontré le doyen et la direction pédagogique.



Conséquence

L'orthophonie n'est plus concernée par cette expérimentation.

Expérimentation de **Caen**

(FNO alertée en octobre 2020)

Projet d'un double cursus orthophonie et licence métiers de soins, commune aux étudiant·e·s kinés, ergos, orthoptistes et orthophonistes.



La FNO, le Syndicat régional de Normandie, la Fnéo et l'association des étudiant·e·s de Caen ont rencontré le doyen et le directeur administratif.



Conséquence

Le doyen et le directeur s'engagent à consulter la profession.



Objectif

Notre objectif reste le **retrait de cette expérimentation**.

Expérimentation de Clermont-Ferrand

(FNO alertée en juillet 2020)

Projet de 1^{re} année commune aux étudiant·e·s kinés, ergos, orthoptistes et orthophonistes, ce qui raccourcirait les études d'orthophonie d'un an. La FNO est alertée en décembre 2020.



La FNO, le Syndicat régional d'Auvergne, la Fnéo et l'association des étudiant·e·s de Clermont-Ferrand ont rencontré le doyen, le directeur administratif et les directrices pédagogiques.



Conséquence

Le doyen s'engage à consulter la profession.



Objectif

Notre objectif reste le **retrait de cette expérimentation**.



OBJECTIFS ATTEINTS!

L'orthophonie ne fera pas partie de ces 3 expérimentations.

La FNO se réjouit de ce résultat, fruit d'un travail commun avec toutes les instances de la profession. En 2021, la FNO restera vigilante et continuera son travail pour la reconnaissance de notre formation initiale à sa juste valeur.